



---

*Communiqué de presse 5 17 juin 2020*

## **Le Gouvernement et le bureau du Grand conseil empêchent le Parlement de discuter des mesures valaisannes Covid-19 avant la fin de l'été**

**Le groupe Alliance de Gauche (AdG) s'insurge contre la volonté du Gouvernement valaisan et du bureau du Grand conseil de ne pas traiter le sujet du Covid-19 lors de la session de juin.**

En effet, lors de son message d'information sur le Covid-19 en début de session, le président du Conseil d'Etat, Monsieur Darbellay, a même annoncé vouloir présenter le message en lien avec les mesures Covid-19, seulement au mois de novembre. Le rôle du Parlement se résumera ainsi à celui d'une chambre d'enregistrement, validant des montants déjà dépensés.

De son côté, le bureau du Grand conseil a décidé de catégoriser les interventions urgentes déposées cette session sur le Covid-19. Quelques urgences sont traitées lors de cette session alors qu'une très large majorité d'urgences sera traitée, seulement, à la session de septembre. Cette catégorisation des interventions urgentes par le bureau laisse le groupe AdG perplexe. Soit le caractère d'urgence est reconnu pour toutes les interventions en lien avec le Covid-19, soit il faut toutes les repousser à septembre afin qu'une discussion globale puisse se faire. Aussi, le caractère d'urgence a été refusé pratiquement systématiquement pour les soutiens aux personnes économiquement les plus fragiles de notre société.

Le bureau du Parlement pense qu'il n'y a aucune urgence à discuter, par exemple, de mesures comme :

- Le soutien aux salariés impactés par du chômage technique (RHT), dont le salaire est inférieur à 5'000 francs, pour que l'Etat complète, tout ou partiellement la perte des 20% de salaire.
- La distribution des 10 millions de francs des réductions individuelles de primes (RIP, communément appelé subsides caisses-maladie) pourtant validé au budget 2020, que le Ministre des finances, Monsieur Schmidt, refuse de distribuer tant que la réforme fiscale valaisanne n'est pas acceptée.

En revanche, le bureau a notamment reconnu le caractère d'urgence pour :

- une demande de libéralisation de l'horaire d'ouverture des magasins jusqu'à la fin de la crise.
- le soutien de l'Etat pour les loyers commerciaux.

On comprend assez rapidement la nature politique des positions des membres du bureau du Grand conseil quant à la reconnaissance du caractère urgent d'une intervention ou non. Le groupe AdG déplore cet état de fait !

Le Parlement valaisan est ainsi l'un des seuls parlements romands à ne pas discuter, avant l'été, des mesures prises dans l'urgence par son Gouvernement, ni des propositions des députés.

### **Contacts :**

- **Emmanuel Amoos**, chef du Groupe AdG/LA

078 607 72 32

